



## Section Ain/Rhône

Mail : [snpespjj6901@mailo.com](mailto:snpespjj6901@mailo.com)

L'ensemble des administrations du Ministère de la Justice devra se positionner entre le 1<sup>er</sup> et le 8 décembre, par voie dématérialisée sur 3 votes, le **CSA Ministériel**, le **CSA Inter-Régional** et la **CAP/ CCP**.

Sur ces trois scrutins, le seul syndicat qui garantira la défense des valeurs éducatives, comme il le fait depuis sa création à l'Éducation Surveillée, est le **SNPES-PJJ / FSU**. Il est aussi le seul syndicat multi-catégoriel qui a toujours représenté les collègues dans les différentes instances. Le SNPES-PJJ a été présent dans tous les grands combats contre les réformes (temps de travail, retraites), et jusqu'au CJPM ou la prime Ségur pour toutes et tous.

Au niveau régional et territorial, nous avons fait remonter les difficultés des personnels et des unités éducatives, **de l'Ain et du Rhône**, qu'elles soient liées aux structures elle-mêmes (hébergements), ou à la réforme du CJPM (Milieu Ouvert). Nous avons accompagné et soutenu les Adjoint(e)s Administratif(ve)s dans leurs revendications concernant le passage à la catégorie B, la prime Ségur et leurs conditions de travail. Nous continuerons à le faire.

Pour toutes ces raisons votez SNPES-PJJ / FSU.

La Section Ain/Rhône du SNPES-PJJ / FSU